



n° d'affiliation 10 16 012

vous invitent à leur

Compétition de Tir à l'Arc en Extérieur

(distances TAE 50m et TAE Olympique sur les 2 départs)

qui se tirera le dimanche 2 juin 2019

au Stade des 3 Chênes, rue Paul Vieille, 16000 Angoulême

(GPS : 45.657025, 0.115537)

Arbitres : M. Frédéric SEINE et M. Guy CHAILLIER

Horaires

	départ 1	départ 2
Ouverture du greffe	8h30	12h30
Entraînement à la distance et contrôle du matériel	9h00	13h00
Début des volées marquantes	9h30	13h30
Remise des récompenses, suivi d'un pot de l'amitié	—	17h30

Catégories de classement : distance et blason

Catégorie	débutant 1 ^{ère} année	TAE 50m	TAE olympique
Poussin*	—	—	20m - Ø 80
Benjamin	20m - Ø 80	—	30m - Ø 80
Minime	30m - Ø 80	—	40m - Ø 80
Cadet	40m - Ø 80	—	60m - Ø 122
Junior	—	50m - Ø 122	70m - Ø 122
Sénior 1	—	50m - Ø 122	70m - Ø 122
Sénior 2	—	50m - Ø 122	70m - Ø 122
Sénior 3	—	50m - Ø 122	60m - Ø 122
Scratch CO**	—	50m - Ø 122	50m - Ø 80 à 6 zones

*la catégorie Poussin n'est pas qualifiable au championnat de France.

**peuvent tirer CO les catégories C, J, S1, S2 et S3 uniquement, classées ensemble.

Une catégorie "Découverte", à 20m sur Ø 80, pourra être ouverte à la demande.

Déroulement

2 séries de 6 volées de 6 flèches, tirées en rythme ABC ou AB-CD selon le nombre d'inscrits.

Inscriptions

À envoyer avant le 24 mai,
à guy.chaillier@orange.fr ET archers.des.valois@gmail.com

Tarifs

	1 départ	2 départs
S1, S2, S3	10€	18€
P, M, C, J	8€	14€

Récompenses

Aux 3 premiers de chaque catégorie et à la première équipe de chaque catégorie (pensez à renseigner vos équipes au greffe avant le début des tirs)

La licence, avec photo ou carte d'identité, ainsi qu'une tenue blanche ou de club sont exigées.

Buvette à disposition

Salades de saison, sandwiches, chips, gâteaux maison, barres chocolatées, boissons chaudes et fraîches, bouteilles d'eau, etc.

2 tickets boissons chaudes vous sont offerts à l'inscription, au greffe (échangeables également contre 1 boisson fraîche ou 2 bouteilles d'eau 50 cL)

